

Procès-verbal
Assemblée générale ordinaire de la FAMDT
16 mai 2009 à Céret (66)

Le 16 mai 2009, les membres de la FAMDT, dont le siège social est à Parthenay, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au Musée d'Art moderne de Céret (66).

Étaient présents avec droit de vote :

- AMTA : André Ricros
- Association nationale Cultures et Traditions : Emmanuelle Perrone
- Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse-Midi-Pyrénées : Maïlis Bonnecase
- CIMP : Paul Macé
- CIRIEF : Marlène Belly
- CRMT Limousin : Dominique Meunier
- Herri Soinu : Agnès Zimmerman
- L'Auboi : Jean-Michel Lhubac
- Le Nouveau Pavillon : Sylvain Girault
- Mimo Cie Montanaro : Lucie Lebrun
- Mustradem : Jérôme Hamon
- Summerlied : Agnès Lohr
- UPCP-Métive : Arnaud Caillé
-

Étaient excusés et représentés avec droit de vote :

- Carrefour Aquitaine avait donné pouvoir à Dominique Meunier
- CMT MJC Ile de France avait donné pouvoir à Arnaud Caillé
- Cordae La Talvera avait donné pouvoir à Maïlis Bonnecase
- FAMDT Ardèche avait donné pouvoir à Jérôme Hamon
- Mémoires Vives avait donné pouvoir à Dominique Meunier
- Ton All avait donné pouvoir à Sylvain Girault
- UGMM avait donné pouvoir à Dominique Meunier

Étaient excusés :

- ACPPG (pouvoir blanc)
- ADDA-Scènes Croisées
- AMDTN
- Archipels
- ARIAM Ile de France
- Carnet de Bal
- Cie Beline
- Cie du Rigodon
- Cité de la musique de Marseille
- CMTRA
- Comité George Sand
- Coriandre
- Dastum
- Galaor
- JMF de Lorraine (pouvoir blanc)
- La Chavannée
- La Loure
- Le Chantier
- Le Ragondin Tourneur
- Les Brayauds
- Menestriers Gascons
- PRMA Réunion
- Rencontres internationales d'accordéon
- Rivatges
- Virat

Ainsi que M. J.-L. Gouttenègre, commissaire aux comptes.

Étaient présents sans droit de vote :

José Dubreuil (AMTA)
Sébastien Berthet (Le Grand Barbichon Prod)

Laurent Bertin (UPCP-Métive)
Nicolas Mayrand (ANCT)
Dani Duhalde (Herri Soinu)
Francis Blot (Org&Com)
Liliane Forestier, Pierre-Olivier Laulanné, Bénigne Lodeho, Stéphanie Pineau-Coulon (FAMDT).

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

- Bilan moral par le Président Dominique Meunier,
- Présentation du rapport d'activité 2008 et projets 2009 par le directeur P.- O. Laulanné,
- Présentation des comptes 2008 par le Trésorier Arnaud Caillé,
- Lecture du Rapport du Commissaire aux comptes par le Trésorier Arnaud Caillé,
- Approbation du rapport d'activité 2008 – projet 2009, du budget 2008 et prévisionnel 2009, quitus au bureau.
- Election du Conseil d'Administration.

I – BILAN MORAL / Dominique MEUNIER, Président

Dominique MEUNIER, Président, accueille les adhérents et ouvre la séance. Il remercie le CIMP pour la qualité de l'accueil et de l'organisation des journées de travail depuis le 14 mai.

Pour Dominique MEUNIER l'année 2008 a, en fait, démarré aux lendemains des Assises nationales des Musiques et Danses Traditionnelles en novembre 2007 à Orvault (44) avec la reconstruction du nouveau projet de la FAMDT « FAMDT 2009-2014 » prenant en compte 3 dimensions :

- Comment faire fédération avec les adhérents actuels et en suscitant de nouvelles adhésions, avec des acteurs aux profils nouveaux (lieux de diffusion, collectif d'artistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire...)
- Prendre en compte le nouveau contexte des politiques publiques et les conventions internationales de l'UNESCO.
- Repositionner les fonctions de la FAMDT : être moins dans l'opérationnel, dans le « faire » pour mieux mettre en réseau ceux qui font.

Le projet 2009-2014 arrive au moment où la FAMDT a retrouvé une capacité financière pour le mettre en œuvre. A partir d'un constat partagé sur la situation des MDT, le projet FAMDT 2009-2014 définit des valeurs communes, expose les risques auxquels la FAMDT est confrontée, affirme deux objectifs fondamentaux (la mise en réseau et le lobbying) et présente les 3 programmes opérationnels, leviers pour sa mise en œuvre (le Patrimoine Culturel Immatériel, le Spectacle Vivant professionnel, la Transmission et les pratiques en amateur).

Aujourd'hui, nous devons penser le réseau de manière horizontale : face au désengagement de l'Etat, l'« entre soi » ne suffit plus, il faut être en résonance avec les autres acteurs de la société civile afin de servir l'intérêt général. La réussite du nouveau projet de la FAMDT résidera dans notre capacité à former une communauté d'intérêt. La mise en réseau induit une réelle solidarité et permet une prise de parole collective, clé d'un lobbying efficace.

Pour finir, Dominique MEUNIER remercie Sylvain GIRAULT, qui assurant la présidence en 2008, a largement contribué à la redéfinition du projet fédéral réalisant un important travail de synthèse collective.

II - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008 ET PROJETS 2009.

Pierre-Olivier LAULANNE, directeur, présente le rapport d'activité 2008 et projets 2009, par secteur.

Fonctionnement interne :

Un nouveau bureau élargi a été élu en novembre 2008.

La FAMDT est passée à une phase « proactive » en ce qui concerne les adhésions. La FAMDT incite clairement à adhérer ; l'objectif est de faire nombre pour peser. Il s'agit là d'une mission quotidienne des administrateurs et des permanents. En 2008, 5 nouveaux adhérents ont intégré le réseau et la procédure d'adhésion a été revue.

Concernant l'équipe professionnelle, constituée de 4 permanents (3,8 ETP), les profils de poste ont été réajustés avec la définition du nouveau projet, entraînant une augmentation de la masse salariale de 18 000 euros en 2009. C'est le secteur commercial qui mobilise le plus les moyens humains au sein de l'équipe professionnelle, le temps accordé aux 3 programmes opérationnels restant limité.

Relations extérieures :

La FAMDT est présente à 2 niveaux :

- La COFAC (Coordination des Fédérations des Associations de Culture et de Communication) : ce lobby défend le « fait associatif », c'est-à-dire un projet d'intérêt général à but non lucratif. Pierre-Olivier LAULANNE vient, après 3 ans, d'en laisser la présidence. Les différents dossiers traités au niveau de la COFAC portent sur les pratiques amateurs, l'éducation artistique et culturelle dans une dimension d'éducation populaire tout au long de la vie, l'économie sociale, les questions d'emploi et les enjeux européens.
- Le CSMA (Conseil Supérieur des Musiques Actuelles) : ce conseil auprès de la Ministre ne répond pas vraiment aux attentes des acteurs ni dans sa forme, ni dans son organisation. Le stand-by dans lequel il se trouve actuellement marque un recul politique de la représentation des musiques actuelles auprès de la Ministre.

En ce qui concerne les relations avec le Ministère de la Culture, les enjeux sont réels et portent sur la place des acteurs associatifs dans la définition des politiques culturelles : l'Etat et les collectivités ont la tentation de créer des outils sans les acteurs. Or, les acteurs associatifs sont des partenaires et non des usagers des pouvoirs publics. A ce jour, la convention triennale entre la FAMDT et le Ministère de la Culture n'est pas signée, dossier qu'il faut relancer très prochainement.

Modal :

L'enjeu autour de Modal depuis plusieurs années a été de minimiser le risque économique pour la structure elle-même et pour la FAMDT. Année 2008 en sommeil, puisque aucune parution n'est sortie sauf la compilation *Planètes Musiques*, réalisée pour le compte de la FAMDT.

Service commercial :

Les résultats sont comparables à ceux de 2006. Sur un plan quantitatif, cela représente 6 500 objets vendus pour 1 600 références différentes. On le voit, la diversité est recherchée, mais la diversité a un coût. Les festivals constituent le point de vente essentiel (parmi eux St Chartier : 50 % du CA).

Face aux dangers que connaît le secteur du CD aujourd'hui, il faut démarcher les réseaux professionnels (prescripteurs dans la circulation des produits) et engager une analyse économique et stratégique pour 2011 en particulier autour des conditions du passage à la vente numérique.

Archives et Documentation :

Le pôle associé BnF fête ses 10 ans d'existence avec un beau bilan : 9 200 heures numérisées et 90 000 notices. Ce fonctionnement mutualisé est exemplaire pour le secteur et pour les adhérents. Cette mise en réseau a permis de développer une méthode pointue, spécialisée et pérenne, allant à l'encontre des clichés de l'association « fragile » dans le temps. Pour 2009, le pôle souhaite s'ouvrir à de nouveaux centres de documentation et aboutir la mise en production du portail des archives du patrimoine oral.

Formation et Danse :

Sur les questions liées à l'enseignement, l'état des lieux que pourraient constituer les Schémas Départementaux d'Enseignement Artistique s'avère plutôt être un état des lieux en creux, par défaut, puisque les musiques actuelles et traditionnelles n'y sont quasiment pas présentes. Ce sera un chantier de la commission Transmission que de trouver des moyens de compenser ces lacunes et mieux savoir ce que l'on représente.

Concernant la danse, le projet de formation de formateurs en danse n'a pas eu lieu, faute de trouver un public solvable. Parallèlement, le Ministère de la Culture a lancé une Etude sur l'encadrement professionnel de l'enseignement des danses régionales ou nationales de France et du monde sur le territoire français. Les enjeux sont réels puisqu'ils touchent aux questions de réglementation de cette profession.

Création / Diffusion :

Planètes Musiques 2008 a bien fonctionné. *Planètes Musiques* 2009 sera recentré sur Nanterre et la tournée directement gérée entre les tourneurs et les lieux de diffusion intéressés. L'année 2009 sera consacrée à renforcer le partenariat avec la Maison de la musique de Nanterre pour 2010. *Planètes Musiques* doit être un outil d'exposition des musiques traditionnelles et de lobbying (vers les professionnels et les médias).

Perspectives et projet 2009 :

Le rapport d'activité 2009 épousera le mode d'organisation de la FAMDT autour des 3 programmes opérationnels. Au-delà des perspectives propres à chaque commission, les enjeux 2009 portent sur :

- la communication : optimisation d'une stratégie et des outils (Internet, Actes des Assises...)
- le lobbying : faire émerger la parole collective, pour mieux représenter le secteur. Penser à l'ensemble de la filière et construire un discours d'intérêt général.

Le budget prévisionnel 2009 reconduit, dans ses masses, celui de 2008 avec une nouvelle répartition analytique en phase avec le projet 2009-2014 et en particulier le travail en trois commissions et une affectation des frais de fonctionnement général sur les programmes opérationnels.

III - PRESENTATION DES COMPTES 2008 :

Arnaud CAILLE présente le rapport financier.

L'exercice clos le 31 décembre 2008 se solde par un excédent de 50 364 €.

La FAMDT est désormais sortie de la crise ; son assise budgétaire est renforcée comme en témoigne le fonds de roulement de 77 jours.

Ce résultat, obtenu principalement par l'attribution très tardive de deux subventions (CNV et Ministère de la Jeunesse et des Sports), traduit à la fois une gestion prudente et une baisse d'activité, 2008 ayant été marquée par une forte production intellectuelle, peu opérationnelle.

Avec le lancement opérationnel du nouveau projet de la FAMDT, l'enjeu pour 2009 est de prioriser les actions sur le plan économique, en adéquation avec les moyens humains.

En l'absence de M. GOUTTENEGRE, commissaire aux comptes, excusé, Arnaud CAILLE fait lecture du Rapport du commissaire aux comptes.

IV - VOTE DES RESOLUTIONS :

Résolution 1 :

L'assemblée générale adopte le rapport d'activité 2008 de la FAMDT à l'unanimité.

Résolution 2 :

L'assemblée générale adopte le rapport financier 2008 à l'unanimité.

Résolution 3 :

L'assemblée générale constate le résultat de 50 364 € et décide de son affectation au report à nouveau à l'unanimité.

Résolution 4 :

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2009 à l'unanimité.

Résolution 5 :

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion à l'unanimité.

V – ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration au titre des représentants des Associations :

- Cirief (représentant à définir),
- Françoise Dastrevigne (Le Chantier),
- Yvon Davy (La Loure),
- Philippe Gibaux (Galaor),
- Evelyne Girardon (Cie Beline),
- Sylvain Girault (Le Nouveau Pavillon),
- Rémi Guillaumeau (Mémoires vives),
- Jérôme Hamon (Mustradem),
- Emmanuelle Perrone (Association nationale Cultures et Traditions),
- Jacky Lamontagne ou Guillaume Taillebourg (Comité George Sand),

François Bensignor pour le CIMT-IRMA, sera invité systématiquement à se joindre aux réunions du CA.

Rappelons que les autres membres du CA sont les représentants des Centres de musiques et danses traditionnelles en région (et désignés par eux), à savoir :

- pour le CRMT Limousin, Dominique Meunier,
- pour l'AMTA, André Ricros
- pour le CMTRA, Robert Caro
- pour le Carrefour Aquitaine, (représentant à définir)
- pour le Conservatoire Occitan, Maïlis Bonnacase
- pour la mission ARCADE-PACA, Philippe Fanise
- pour le CMT-Ile de France, Pascale Dauriac
- pour l'ARIAM Ile de France, Môme Guilcher
- pour UPCP-Métive, Arnaud Caillé
- pour Dastum, Charles Quimbert
- pour le CMT Corse, Nathalie Ferrari ou Marcel Siméoni, Président.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

- Une révision des statuts doit être envisagée afin d'être plus en phase avec le terrain. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CA (21/09/09).
- La question de la représentativité de la FAMDT est posée : la stratégie doit être double : chercher à gagner en nombre d'adhérents mais également travailler le discours, l'argumentaire (pourquoi et comment répondons-nous à un service d'intérêt général).
- La collaboration avec Trad mag, la revue du secteur, est évoquée : là encore il faut revisiter la stratégie et construire un partenariat de qualité. P.-O. Laulanné rencontre P. Krumm, le nouveau rédacteur en chef, à ce sujet prochainement.